



Avril 2025

LE SAINT ESCOBILLOIS

Votre journal d'information municipal



DANS CETTE EDITION

RESUMES
CONSEILS
MUNICIPAUX

INFOS PRATIQUES
MON VILLAGE
PATRIMOINE

EN BREF

A VOS AGENDAS

www.saintescobille.fr



SOMMAIRE

P.2 Infos Pratiques

P. 3 Edito du maire Yves VILATTE

P. 4 Situation financière de la commune

P. 5 à 8 Compte rendu résumé des Conseils municipaux du 3 mars 2025 et 8 avril

P. 9 Patrimoine

P. 10 Mon Village

P. 11 Agglo Etampois Sud Essonne
Ramassage déchets végétaux - Inscription carte déchetterie – Horaires ouvertures déchetterie

P. 12 En bref

Chers Voisins Vigilants et Solidaires,
vous êtes 150 dans notre communauté, et sommes satisfaits que ce réseau vous permette d'alerter et d'échanger des services, voici pour rappel la Charte auquel vous vous engagez :

- 1 -J'appelle le 17 en cas d'urgence, les alertes ne viennent qu'en complément.
- 2 - Mes alertes ne doivent pas comporter d'opinions personnelles notamment envers la mairie ou les forces de l'ordre ni être utilisées à des fins politiques.
- 3- Mon signalement doit être le plus précis possible (description physique, plaque d'immatriculation , ...).
- 4 - Pour un animal perdu, des remerciements, une petite annonce ou pour converser avec mes voisins j'utilise la gazette ou la messagerie ... mais pas l'alerte !
- 5 - Je soigne mon langage, je m'exprime dans un français clair.

<https://www.voinsvigilants.org/>

Retrouvez nous sur le site

www.saintescobille.fr

Sur Facebook Mairie de Saint-Escobille



Communication : Valérie GALOPIN
Sindie BROLIS, Christine MAERO

Le Saint Escobillois est édité par la Mairie de Saint-Escobille

MAIRIE

2 rue du Château
91 410 Saint-Escobille



Téléphone : 01 64 95 52 62

Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr

Monsieur le Maire ,Yves VILLATE,
reçoit sur rendez-vous

Secrétaire, Estelle GARNIER

Heures d'ouvertures au public :

lundi	de 8h30 à 12h00
mardi	de 13h30 à 17h00
jeudi	de 13h30 à 18h00
vendredi	de 8h30 à 12h00
samedi	de 9h00 à 12h00

BIBLIOTHEQUE



Retrouvez toutes les nouveautés sur le Site de la Bibliothèque de Saint-Escobille.

L'inscription et le prêt de documents (Livres, CD et DVD) sont **GRATUITS** pour tous

<http://opac-x.bibliothequesaintescobille.biblix.net/>

Permanences

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 14h à 16h

Samedi de 10h à 12h

Fermeture pendant les vacances scolaires

MESSE



Calendrier des Messes :

<https://www.dourdan.catholique.fr/infos-messes/>

Secteur Saint Matthieu

Saint-Escobille 2^{ème} dimanche du mois à 11h00

Secrétariat Secteur Pastoral Dourdan

Centre pastoral Marie Poussepin

3, Place du Général De Gaulle.

91410 DOURDAN

01 64 59 71 41

secretariat@dourdan.catholique.fr

Accueil, Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi, de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous.



Mesdames, Messieurs, Saint-Escobilloises, Saint-Escobillois,



Dans un monde en profond bouleversement, dans un pays et par conséquent des communes et collectivités locales devant s'adapter en permanence, Saint Escobille demeure tourner vers l'avenir en veillant à conserver ses acquis.

Devant tant de raisons d'être pessimiste, tensions internationales, conflits, que nous ne pouvons ignorer, concentrons-nous sur notre quotidien, sur les relations de bons voisinages, sur le bien vivre ensemble.

Ainsi nous fleurirons notre quotidien et permettons au soleil d'entrer dans nos cœurs.

Les dernières semaines ont été consacrées aux finances, validation des comptes 2024 et budget 2025. Nous tenons le cap et nous confortons nos bons résultats tout en maintenant un niveau d'investissement élevé. Cette année, ont débuté nos travaux d'entretien et d'amélioration de nos bâtiments communaux puis dans quelques semaines des travaux d'interventions sur notre voirie.

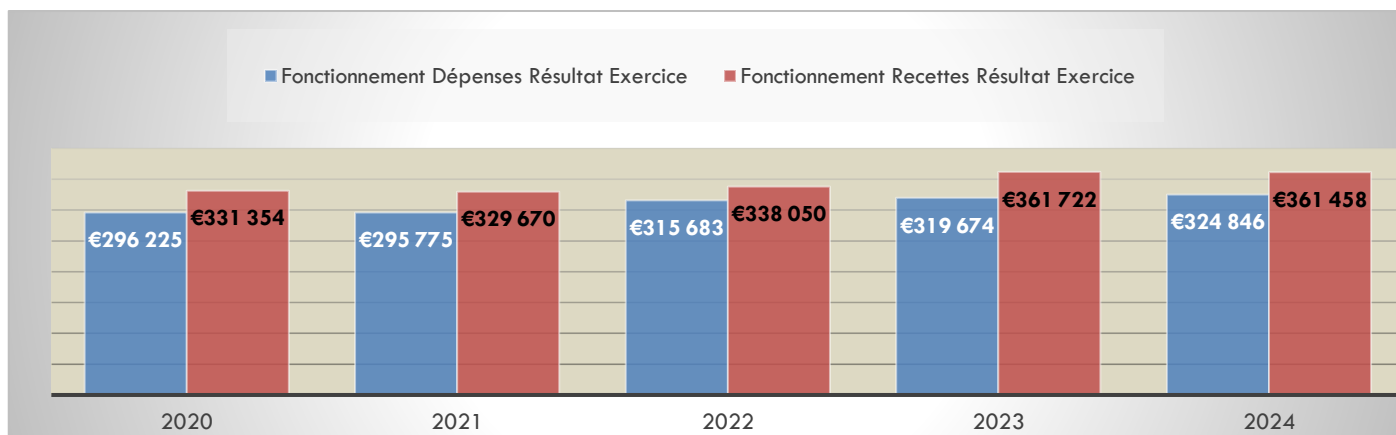
Gardons en tête que notre force réside dans notre optimisme, nos envies de regarder devant soi avec sourire toujours et encore, et dans la bonne humeur.

Bien entendu, un merci fidèle à nos associations et leurs bénévoles pour leurs propositions.

Avec tout notre dévouement, très sincèrement
Votre maire, Yves VILLATE

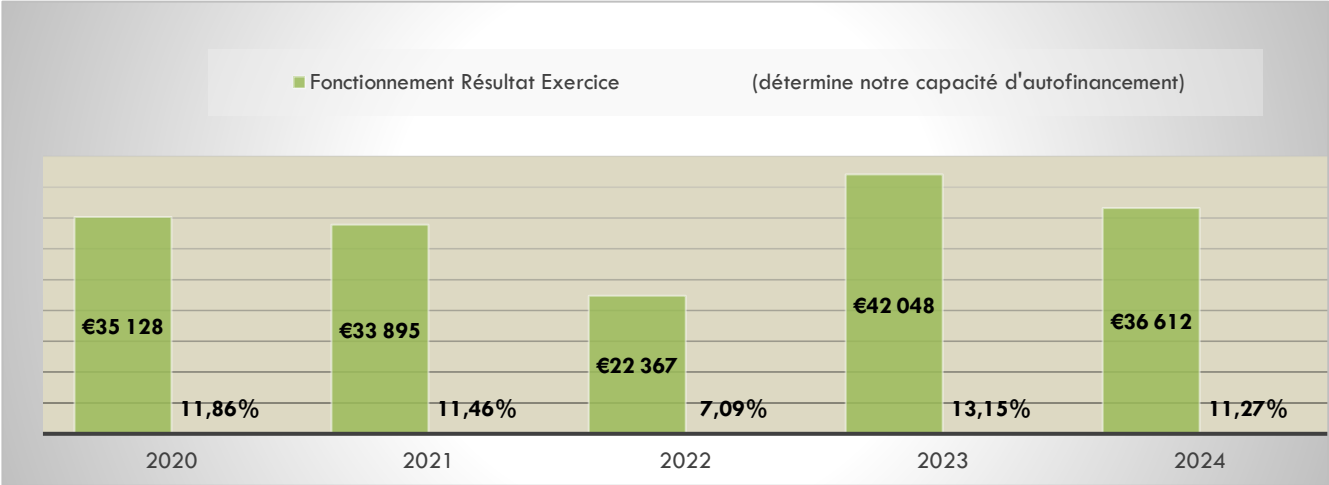
La situation financière de la commune en quelques graphiques, le budget 2025

Prudence budgétaire et bonne santé financière de la commune depuis plusieurs années

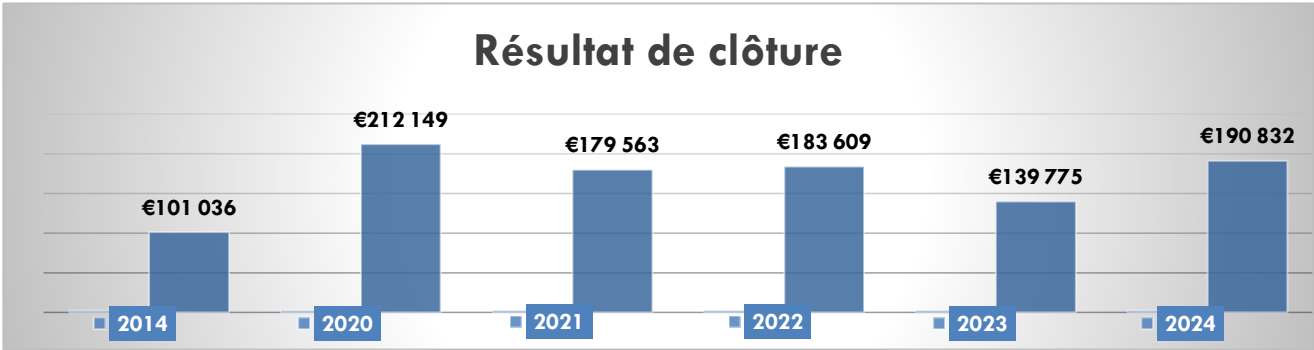


Cette prudence budgétaire reposant pour beaucoup sur des incertitudes de recettes en début d'exercice.

Ce second graphique nous indique un résultat d'exercice en fonctionnement satisfaisant
Ces résultats déterminent notre capacité d'investissement
Le pourcentage indiqué représente l'écart entre dépenses et recettes. Il est communément admis que nous ne devons pas descendre sous les 10%.

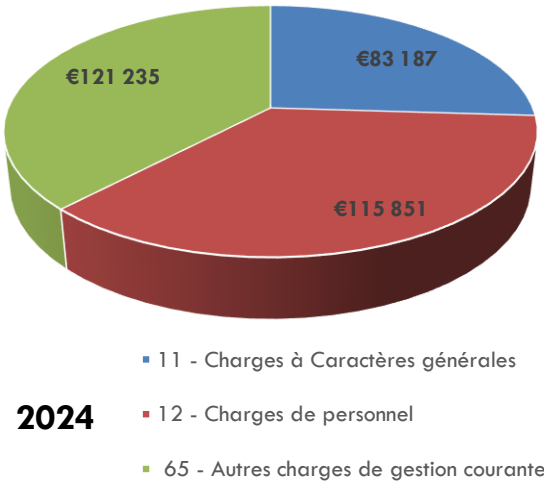


Un résultat de clôture reprenant fonctionnement, investissement et résultats antérieurs, mais bien trop sujet à des recettes imprévues.



Nos principaux postes de dépenses en 2024

Poste 12 – Nos charges de personnel, 115 851€ (nous subissons toujours des dépenses liées à notre ancien employé communal)
Poste 65 – Autres charges, 121 235€ dont 85 043€ pour l'AMPS (nos écoles), en léger recul qui se confirmera en 2025
Poste 11 – Dépenses courantes de fonctionnement 83 187€



Notre **budget 2025** reprend l'ensemble de nos projets d'investissements, entretien des bâtiments communaux, entretien des voiries pour lesquelles il nous faut ajouter quelques travaux complémentaires notamment traitement des eaux pluviales pour le hameau de Guillerville. Nous installerons des volets sur la façade Est de l'école ainsi que quelques travaux mineurs.

Nous prévoyons également de remplacer les ralentisseurs vieillissants. Pour ce faire, nous avons pris conseil auprès des services du Département afin de confirmer les choix des dispositifs et emplacements. Quoique nous puissions en penser les coussins berlinois correspondent pleinement à nos besoins. Ces dispositifs doivent répondre à des normes strictes bien souvent ignorées. Nous n'engagerons pas de dépenses au risque de non-conformité et de conséquences financières importantes.

Ce sujet de la vitesse est récurrent, il s'agit de préoccupations constantes, partagées par beaucoup mais peu appliquées par quelques-uns.

Ces investissements ne seront engagés qu'après la certitude de perception de recettes permettant leurs financements.

Autre sujet que nous avons travaillé en 2022 mais qui n'a pas pu voir le jour, l'installation de vidéo protection. Ce système composé de 19 caméras, 10 points vidéo permettrait de relever les entrées bourg, hameaux et le relevé des plaques d'immatriculation pour un coût d'investissement de 107 000€ et de fonctionnement de 10 000€ annuel auquel il est nécessaire d'ajouter à terme, leur remplacement. Nous savons combien cette technologie est évolutive et par conséquent à renouveler régulièrement.

Compte rendu résumé du Conseil municipal du 3 Mars 2025

CCAS

Le compte administratif 2024 est approuvé avec un excédent de clôture de 1 577.80€ en concordance avec le compte de gestion 2024, cette somme est affectée en recette de fonctionnement.

Suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2024, cet excédent de fonctionnement est transféré vers le budget communal 2025 de Saint-Escobille en recette de fonctionnement reporté.

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la commune.

Le Compte Financier Unique 2024 de la commune est approuvé avec les résultats suivants :

1 - Fonctionnement

Recettes réalisées sur 2024	: 361 458.17 €
Dépenses réalisées sur 2024	: 324 846.12 €
Résultat de l'exercice de	: 36 612.05 €

Affectation du résultat 2023	: 191 876.72 €
Soit un résultat 2024 cumulé de	: +228 488.77 €

2- Investissement

Recettes réalisées sur 2024	: 120 253.50 €
Dépenses réalisées sur 2024	: 120 272.24 €
Résultat de l'exercice de	: - 18.74 €

Affectation du résultat 2023	: - 70 638.38 €
Soit un résultat 2024 cumulé de	: - 70 657.12 €

Reste à réaliser en recette	: 33 000.00 €
Reste à réaliser en dépense à	: 0 €
Résultats d'investissement en RAR	: + 33 000.00 €

Soit un résultat de clôture de	: 157 831.65 €
Soit un résultat de clôture avec les RAR de	: 190 831.65 €

Suite Compte rendu résumé du Conseil municipal du 3 Mars 2025

Affectation des résultats du budget commune 2025

Afin de prévoir le budget 2025, les résultats du compte Financier Unique 2024 sont affectés au budget:

- 37 657.12€ au compte 1068 en recettes d'investissement
- 70 657.12€ en dépenses d'investissement reporté D 001.
- 190 831.65€ en recettes de fonctionnement reporté R 002 (228 488.77 € - 37 657.12€) auquel s'ajoute la reprise de l'excédent de fonctionnement du CCAS dissous de 1 577.80€ soit une recette de fonctionnement reportée totale R 002 de 192 409.45€.

Approbation Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la Régie Electricité.

1- Fonctionnement

Recettes réalisées sur 2024	: 2 297.42 €
Dépenses réalisées sur 2024	: 1 496.92 €
Résultat de l'exercice de	: 800.50 €

Affectation du résultat 2023	: 0.73 €
Soit un résultat 2024 cumulé de	: + 801.23 €

2- Investissement

Recettes réalisées sur 2024	: 11 849.09 €
Dépenses réalisées sur 2024	: 965.86 €
Résultat de l'exercice de	: 10 883.23€

Affectation du résultat 2023	: - 6 820.65 €
Soit un résultat 2024 cumulé de	: + 4 062.58 €

Aucun reste à réaliser en recette, en dépense : 0 € Résultats d'investissement en RAR : 0 €

Soit un résultat de clôture de : 4 863.81 € équivalent avec les RAR

Affectation des résultats du budget régie électricité

Un état des restes à réaliser au 31 décembre 2024 à néant, les sommes suivantes seront affectées au budget :

- 4 062.58€ en recettes d'investissement reporté R 001
- 801.23€ en recettes de fonctionnement reporté R 002

Demande de subvention a été réalisée auprès de la CAESE dans le cadre du contrat communautaire 2025. Cela concerne l'installation de volets roulants à l'école et la migration du site internet pour un montant total de 6042.96€ HT soit une aide de 3021€.



Compte rendu résumé du Conseil municipal du 8 Avril 2025

Vote des 3 taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants décide de maintenir les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025 :

TAXE FONCIERE BATI, taux 2025 à 27.32% sur une base prévisionnelle de 573 300€

TAXE FONCIERE NON BATI, taux 2025 à 35.54% sur une base prévisionnelle de 96 200€

TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES, taux 2025 à 8.48% sur une base prévisionnelle de 28 600€.

Subventions communales aux associations locales et nationales.

M le Maire propose de voter les subventions communales aux associations suivantes :

- S.E.L.S. : 700€.
- Amis de l'école publique : 400€
- COOPERATIVE SCOLAIRE : 160 €.
- AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE CHALO ST MARS : 160€.
- CHASSEURS DE SAINT-ESCOBILLE : 160 €.
- UNC CHALO ANCIENS COMBATTANTS : 160 €.
- S.E.H.P : 500 €.
- Chap'Co : 600 €.
- S.E.A : 200 €.

Pour chaque association nationale suivantes 55 € :

Les restaurants du cœur, Ligue contre le cancer, Secours Populaire, Secours Catholique, Sidaction et Téléthon.

Chaque association, qui sollicitera l'octroi d'une subvention, devra s'engager par la souscription d'un contrat d'engagement républicain.

M le Maire rappelle que dans la délibération du 02 septembre 2024, une subvention d'un montant de 400€ pendant 3 ans avait été accordée au dispositif dotation d'action territoriale mis en place par l'institut Break Poverty en partenariat avec la CAESE.

Participation communale aux cartes de transports scolaires

Le Conseil Municipal décide de renouveler la prise en charge d'une partie des frais de transports scolaires pour la rentrée scolaire 2025-2026 supportés par les familles demeurant sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en établissements scolaires pour un montant de 91,00 € sur la carte IMAGIN'R.

Participation des frais de personnel affecté à la régie électricité

La régie électricité concerne la gestion des panneaux photovoltaïques, l'adjoint technique et l'agent administratif passent environ 30 minutes hebdomadaires à l'entretien des panneaux photovoltaïques, au suivi et à la surveillance de la production, du bon fonctionnement, des fonctionnalités du système et à la gestion comptable.

Une participation aux salaires des agents technique et administratif sera versée pour un montant global de 600,00€ par an (Salaires, primes RIFSEEP, charges sociales) du budget Régie Electricité au budget communal.

Suite Compte rendu résumé du Conseil municipal du 8 Avril 2025

Vote du budget primitif 2025 COMMUNE.

Monsieur le Maire présente le budget primitif, préparé au préalable en réunion de travail, chapitre par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

- Section de fonctionnement : le montant des dépenses est de 478 236.45 € et en recettes de 285 827.00€ auquel s'ajoute l'excédent 2024 reporté de 192 409.45 €.
- Section d'investissement : le montant des dépenses est de 822 510.00€ auquel s'ajoutent le déficit d'investissement 2024 reporté de 70 657.12 €, et le montant des recettes est de 860 167.12€ auquel s'ajoutent les restes à réaliser pour un montant de 33 000,00€.

Les recettes d'investissement sont alimentées principalement par les subventions de la Région, du Département, de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois.

Par chapitre le budget primitif de l'exercice 2025 est approuvé à l'unanimité, et équilibré comme suit après reprise des résultats :

- En section de fonctionnement : 478 236.45 €
- En section d'investissement : 893 167.12 €

Fongibilité des crédits

Monsieur le Maire expose que le référentiel M57 offre la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, pour le budget 2025, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012), dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget, à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

Vote du budget primitif 2025 REGIE ELECTRICITE.

- Section de fonctionnement : le montant des dépenses et des recettes est de 2 967.09 €.
- Section d'investissement : le montant des dépenses et des recettes est de 5 515.63€.

Les dépenses et les recettes tant en section de fonctionnement que d'investissement proviennent principalement des amortissements réalisés sur les panneaux photovoltaïques et sur la vente d'électricité produits par les panneaux.

Demande de subvention auprès du département dans le cadre des amendes de police

Dépôt du dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental pour le projet d'amélioration de la sécurité routière dans le bourg de Saint-Escobille et ses trois hameaux grâce à la mise en place de coussins berlinois ou au remplacement de ceux existants trop vétustes ainsi que la création de deux points lumineux, l'un à la sortie du hameau de la Gare et l'autre au niveau de l'arrêt de bus de la Gare.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe que la proposition de loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a été adopté par le Parlement. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours. Ces listes devront être composées de façon paritaire homme-femme.

- Retrouver les procès-verbaux <http://www.saintescobille.fr/fr/comptes-rendus>

Visite de l'église Saint Aubin d'Authon-la-Plaine

Saint Escobille Histoire & Patrimoine – S.E.H.P

Le samedi 29 mars 2025, S.E.H.P. a été reçu par Authon-Patrimoine pour une visite guidée de l'église Saint Aubin. Un bâtiment plein de curiosité à l'histoire complexe depuis les XI^e/XII^e siècles. Les agrandissements successifs sont visibles aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Des travaux ont déjà permis la réfection de la toiture, de la merveilleuse voute gothique de la nef en bois stuqué.

Un compagnon a offert son chef-d'œuvre en restaurant l'arc roman du portail principal en façade.



Au cours de l'année 2024 une nouvelle phase des travaux de l'église Saint Aubin consistait à préserver les peintures murales en vue d'une restauration future. La peinture du pignon ouest découverte est spectaculaire. Nous pouvons distinguer d'un côté « la vie » avec un cavalier et de l'autre « une danse macabre » de trois squelettes » - « la mort », thème récurrent du Moyen-âge.

Les fouilles archéologiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'église ont révélé des sépultures nombreuses datant certainement du XI^e siècle mais les inhumations se sont poursuivies dans les siècles suivants. Un puits a été aussi fouillé dont les artefacts sont à l'étude (nombreux tessons de poterie).

Jean-Pierre Liénasson

29 03 2025.



Les plaques de cocher

Une plaque de cocher est toujours présente sur notre commune et sur proposition de l'association Henri Bouilliant, celle-ci a été restaurée en début d'année. Cette association créée en 2017, a pour but de proposer à moindre coût, aux communes et aux particuliers l'entretien et la restauration des plaques de cocher, plaques de rue, plaques commémoratives et croix en fer forgé.

« Les plaques de cocher sont des plaques indicatrices placées au XIXe siècle et au début du XXe siècle en France »



Le Banquet

Le 10 mai 2025
de 19h00 à 21h30

Le Banquet part d'une envie de retrouvailles et se veut, à sa manière, une réponse à cette question existentielle. Autour de la table, nous nous raconterons des histoires, nous proposerons une expérience généreuse qui viendra ouvrir les réflexions, réveiller les consciences et soulager les craintes. Le collectif La Cour des Contes vous invite à vous attabler pour faire grande provision d'amour, d'idées et d'imaginaire. Non pas pour plonger dans la fin du monde, mais pour construire celui à venir.

Cie La Cour des Contes

Avec Arthur Binois, Margot Charon, Charles Deffrennes et Guillermo Van der Borcht, écriture et jeu - Yannick Jaulin, accompagnement à l'écriture - Ana-Laura Nascimento, accompagnement à la mise en scène - Juliette Morel, scénographie et régie plateau - Elsa Defiez-Boulay, couteau-suisse culinaire et régie plateau

Création 2024-2025 - Une programmation du Théâtre de l'Étampois



Ferme de Vincent Imbault, rue des Châtaigniers à Saint-Escobille

16€ / 20€ - Tout public, dès 12 ans

Pour réserver : <https://www.caese.fr/agenda/le-banquet/>



REPRISE DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

NOUVELLES CONSIGNES

à compter du 1^{er} mars 2025

Une période de tolérance sera appliquée

JUSQU'AU 2 JUIN 2025.

DATE D'APPLICATION STRICTE DU RÈGLEMENT.

**LE VOLUME DES DÉCHETS VÉGÉTAUX PRÉSENTÉS
LORS DE CHAQUE COLLECTE DOIT SE LIMITER À :**

✓ **1 BAC À COUVERCLE GRENAT**

de 360 litres maximum

+

✓ **5 FAGOTS**

longueur maximale de 1,20 mètre et d'un diamètre inférieur à 25 cm

+

✓ **5 SACS BIODÉGRADABLES**

de 100 litres maximum **sacs plastiques non acceptés**

Le règlement de collecte est disponible en mairie

- Les **déchets végétaux** ne doivent pas être déposés dans les bacs avec le **couverture jaune** car ils **ne seront pas collectés** ;
- Les **déchets d'emballages** présentés hors du **bac jaune** ne seront pas collectés ;
- Les **sacs d'ordures ménagères** hors du bac dédié ne seront pas collectés.

63, rue du Bois Chaland
CS 90366 LISSES - 91029 EVRY CEDEX
01 69 74 23 50 - contact@siredom.com
f i n siredom

Déchets - Énergie
Siredom
 Environnement

USAGERS DES DÉCHÈTERIES



À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2025

**FIN DE VALIDITÉ
DES BADGES SITREVA**

Ils ne permettront plus l'accès
aux déchèteries du SIREDOM.



Vous devez vous munir du badge du SIREDOM

en créant votre compte personnel en ligne pour également

- Justifier de votre lieu d'habitation

- Suivre vos passages en déchèterie

Créez votre compte en ligne sur :

<https://www.siredom.com/portail-decheteries/>



f i n siredom
 www.siredom.com
 @siredom

Déchets - Énergie
Siredom
 Environnement

Usagers des déchèteries, créez votre compte en ligne, et présentez-vous **en mairie** afin que celle-ci puisse vous créer votre carte.

NOUVEAUX HORAIRES des déchèteries de BRIIS-SOUS-FORGES - DOURDAN - SAINT-CHÉRON

HORAIRES D'ACCUEIL	Horaires d'ÉTÉ Du 1 ^{er} avril au 14 octobre		Horaires d'HIVER Du 15 octobre au 31 mars		BRIIS SOUS FORGES	DOURDAN	SAINT CHÉRON
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi			
Lundi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45	FERMÉ	FERMÉ	
Mercredi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45			FERMÉ
Jeudi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45		FERMÉ	
Vendredi	10h-12h	13h-17h45	10h-12h	13h-16h45			
Samedi	9h-12h	13h-17h45	9h-12h	13h-16h45			
Dimanche & Jours fériés	9h-12h	FERMÉ	9h-12h	FERMÉ			

Déchets - Énergie
Siredom
 Environnement



LES APRES-MIDIS RECREATIVES

Un **jeudi sur deux**, les semaines paires de 14 à 17 heures, venez partager un moment de détente et de convivialité à la salle communale...

Prenez contact avec :

Ginette au 06 71 57 66 08

gigi_hugues@live.fr

Françoise au 01 64 95 50 60

francoise.lienasson@orange.fr



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Le Bruit : L'utilisation des appareils bruyants est réglementé. Les outils ou les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc....



ne peuvent être utilisés que :

les jours ouvrés :

8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

les samedis : 9h à 12h00 et 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00

Animaux domestiques :

Soyez attentifs au comportement de votre animal.



Le stationnement :

stationnez votre véhicule sur les places.



La vitesse :

Adaptez votre vitesse et respectez les limitations.



AGENDA



Commémoration du 08 Mai 1945

Repas conté : le Banquet

Samedi 10 mai

Brocante SELS

Dimanche 8 juin

Le grand bal des petits –Le petit bal des grands

Vendredi 13 juin

Feu de la St jean SELS

Samedi 21 juin

Chapco - Cuizbar

Samedi 6 septembre

Course Cycliste

Dimanche 21 septembre

Commémoration du 11 Novembre

Soirée Beaujolais nouveau-SELS

Samedi 22 novembre

Repas des Anciens

Samedi 29 novembre

Le Municipalité, l'Union Nationale des combattants et les sapeurs-pompiers de notre Secteur,

Vous invite à

la cérémonie commémorative

du 08 Mai 1945

80e anniversaire de la Victoire

Le jeudi 08 mai 2025 à 11 h 30

Devant le Monument aux Morts à Saint-Escobille

Véhicules d'époque

A l'issue de la cérémonie,

La municipalité offrira le pot de l'amitié,

Comptant sur votre présence,

Avec mes sentiments les meilleurs,

Le MAIRE, Yves VILLATE



Mairie de Saint Escobille, 2 rue du château, 01 64 95 52 62
Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr / www.saintescobille.fr